

**01-09-2016 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas**

À une séance spéciale tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2016, à 19h00, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Langis Joubert et Normand St-Laurent. Les conseillers Richard Fournier et Réjean Hudon sont absents.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumission travaux de voirie
4. Questions de l'assemblée
5. Levée de la réunion

**171-16      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**172-16      Travaux de voirie**

Considérant que des travaux d'amélioration de la chaussée sont financés par le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) par une subvention de 20 000\$;

Considérant que le coût des travaux sera de 22 995\$ taxes comprises et que le surplus de dépenses sera déduit sur le budget annuel de voirie;

Considérant qu'une demande de soumission de gré à gré a été demandée à Transport Rock Gagné pour des travaux dans certaines portions de la route Melucq puisque celle-ci est problématique et demande beaucoup d'entretien;

Considérant que la soumission de Transport Rock Gagné est conforme aux exigences demandées par la municipalité;

Par conséquent, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu que la soumission de Transport Rock Gagné soit acceptée. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**173-16      Levée de la séance**

Proposé par Langis Joubert que la séance soit levée à dix-neuf heures quinze minutes (19h15). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Jean-Paul Bélanger*

Maire

*Katie St-Pierre*

Directrice général et sec.-très.

**Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**